

2.3 MESURE DE SOUTIEN A LA RECHERCHE NIÇOISE : ALLOCATIONS INDIVIDUELLES AUX JEUNES CHERCHEURS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE

Mme PAQUIS.- Il s'agit du lancement du deuxième appel d'offres « aides individuelles aux jeunes chercheurs » qui oeuvrent dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

M. LE MAIRE.- Je vous

M. LE MAIRE.- Merci. D'autres interventions ?

Madame Gaziello, vous avez la parole.

Mme GAZIELLO.- Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, mon intervention concernera la délibération n° 2.3, le soutien à la recherche. Cette délibération que vous nous présentez aujourd'hui fait suite à la première opération, c'est exactement la réplique d'ailleurs de celle que vous aviez présentée au conseil municipal du 3 avril 2009, qui était intitulée à l'époque « mesure de soutien à la recherche niçoise, allocations individuelles aux jeunes chercheurs ». Aujourd'hui, vous rajoutez « oeuvrant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé ».

Je vous rappelle qu'à ce moment-là, je vous avais demandé si une concertation avait eu lieu avec le conseil scientifique de l'université de Nice pour cerner le type de soutien et surtout dans quel domaine cela pouvait être le plus utile. Votre délibération de l'époque ciblait uniquement la recherche biomédicale et d'ailleurs ce sont cinq chercheurs de la recherche biomédicale seule qui ont été concernés dans une université qui, je le rappelle, est pluridisciplinaire et où les sciences de la vie et de la santé ne sont pas les plus mal loties. À l'époque, vous m'aviez répondu, Madame Paquis (j'ai le PV) :

« On démarre avec les sciences de la vie, mais il est clair que si cela fonctionne, puisque vous aurez bien entendu un retour sur cette opération, on élargira, je l'espère, aux spécialités qui en ont vraiment besoin, parce que d'autres spécialités ont vraisemblablement besoin d'autres types d'aide. »

Je rappelle qu'il s'agit de 250 000 euros. Nous n'avons eu aucun retour sur cette opération depuis deux ans.

DOCUMENT PROVISoire EN ATTENTE D'APPROBATION PAR LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice

Réunion du vendredi 8 avril 2011

48

Je veux dire aujourd'hui qu'il y a à l'université de Nice, par exemple, une autre recherche, la recherche mathématique, le laboratoire Dieudonné qui est très dynamique et mondialement reconnu dans des domaines importants comme probabilités statistiques, modélisation numérique, systèmes dynamiques, ce sont tous des domaines qui ont permis aux entreprises innovantes de s'installer en Côte d'Azur ; je pense notamment à IBM, Thales, et plus généralement les technopoles Sophia et Carros.

Concernant la recherche scientifique en général, en mars dernier on apprenait que l'université de Nice serait exclue du dispositif d'excellence du grand emprunt et qu'elle ne pourrait donc plus, à terme, proposer que deux cycles d'études à ses étudiants ; il y aurait donc une hémorragie vers les autres pôles universitaires, comme Marseille par exemple, pour ceux qui ont reçu le label IDEX (« initiative d'excellence »). Ceux souhaitant faire de la recherche dans ce contexte

seront donc obligés de partir et les entreprises IBM, Thales, etc. - je parle d'un emploi extrêmement important dans notre région - n'auront plus évidemment aucun intérêt à rester ni à s'installer chez nous.

Par ailleurs, la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui pousse à la mobilité les ingénieurs et techniciens des laboratoires, favorise à terme la fuite des cerveaux dans d'autres territoires qui ont eu le label « initiative d'excellence ». Et, pour compenser le coût des intérêts exorbitants du grand emprunt, l'État a décidé une réduction des dépenses courantes, si bien qu'en janvier, tous les laboratoires ont perdu 15 % de leurs moyens.

Bien que, apparemment, vous n'en ayez peut-être pas conscience, d'autres domaines que les laboratoires de la recherche biomédicale ont besoin de notre soutien, ne serait-ce que pour conserver l'emploi sur la Côte d'Azur.

Madame l'Adjointe, nous aimerions avoir un retour sur cette opération de soutien à la recherche biomédicale et je voudrais savoir pourquoi, apparemment, vous n'avez pas mené la concertation nécessaire avec les autres domaines de la recherche pour ce soutien. Merci.

M. LE MAIRE.- Quand on parle de ces sujets, il faut avoir un minimum de compétence, je vous le dis quand même.

Mme GAZIELLO.- Je suis professeur de maths.

Mme DOREJO.- Et agrégée de mathématiques.

M. LE MAIRE.- **Mais vous allez avoir le retour, cela va vous ramener à la place qui doit rester la vôtre.**

Madame Grégoire-Concas.

Mme GREGOIRE-CONCAS.- Plus prosaïquement, je me pose la question de savoir pourquoi vous limitez votre domaine d'intervention aux sciences de la vie et de la santé.

DOCUMENT PROVISOIRE EN ATTENTE D'APPROBATION PAR LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice

Réunion du vendredi 8 avril 2011

49

Il me semble qu'à Nice, il y a d'autres domaines de recherche et je pense notamment à toutes les sciences humaines, je pense que l'on a des chercheurs en matière d'histoire, il y a des laboratoires en sociologie, il y a des laboratoires en psychologie. Je vous pose la question de savoir pourquoi limiter à ces deux matières-là, je ne pense pas que les autres laboratoires soient mieux lotis que les laboratoires des sciences de la vie et de la santé. C'est la question que je pose. C'est votre choix, je veux savoir pourquoi.

M. LE MAIRE.- Pas d'autre intervention ?

Je laisse le soin à notre adjointe madame Paquis de vous apporter des réponses très précises, parce que le « y'a qu'à » « faut qu'on » c'est facile, mais je ne crois pas qu'il y ait une collectivité avec des élus de même qualité qui aurait pu prendre les initiatives que nous avons prises.

Madame Paquis, à vous.

Mme PAQUIS.- En ce qui concerne les jeunes chercheurs, je vais faire une réponse commune. Vous avez entièrement raison, Madame Gaziello, dans ce genre de chose il faut absolument des retours.

DOCUMENT PROVISOIRE EN ATTENTE D'APPROBATION PAR LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice

Réunion du vendredi 8 avril 2011

50

Je vous rappelle que nous avons lancé cette mesure il y a maintenant quinze mois, puisque sa prise effective a eu lieu le 1^{er} janvier 2010, c'est-à-dire que depuis le 1^{er} janvier 2010, cinq jeunes chercheurs dans le domaine des sciences de la vie sont payés grâce à une allocation de la ville de Nice pour réaliser des travaux dans un laboratoire de Nice Sophia-Antipolis, dans le domaine des sciences de la vie. On avait lancé cet appel à projets parce que, dans ce domaine-là, la difficulté principale pour les jeunes qui sont à bac+7, bac+8 ou bac+10 et qui, après leur doctorat, partent généralement à l'étranger faire un post-doctorat, est que, lorsqu'ils rentrent en France, ils doivent se soumettre à des concours extrêmement sélectifs pour être admis au CNRS, à l'INSERM ou à l'Université, on a de l'ordre de 3 à 5 % de réussite, et ils ont des difficultés à trouver des financements pour pouvoir se préparer au mieux à ces concours et espérer être pérennisés en tant que jeunes chercheurs à l'université de Nice Sophia-Antipolis.

On n'est pas à deux ans mais à quinze mois et je suis ravie de pouvoir vous faire un retour, parce que sur les cinq doctorants qui étaient payés par la ville de Nice, il n'y en a plus que quatre. Pourquoi ? Parce qu'il y en a une, mademoiselle Olga Khalfi, qui travaille dans le laboratoire de Pascal Barbry à l'université de Nice Sophia-Antipolis, qui vient d'être recrutée comme jeune chercheur à l'INSERM, sur un concours extrêmement sélectif. Elle travaille sur une maladie neurologique que l'on appelle le syndrome de l'X fragile et, grâce à l'allocation de la ville de Nice, elle vient d'être embauchée à l'INSERM. Une deuxième de ces cinq candidats et candidates a été classée 10^e sur un concours équivalent où il y avait une centaine de candidats, mais malheureusement seuls trois candidats ont pu être pris. Vous voyez la sélectivité des concours. Je pense qu'elle a d'excellentes chances d'être reçue l'année prochaine.

En termes de retour, je pense que monsieur Tordo est content puisque déjà on fait des économies sur une allocation et en plus ça marche. Quant aux autres domaines, on s'était engagé, il n'y a pas que les sciences de la vie, ce n'est pas parce que je suis médecin et chercheur dans le domaine des sciences de la vie qu'il n'y a que cela qui m'intéresse ; le gros avantage dans la période économique difficile dans laquelle nous sommes c'est qu'il y a une complémentarité de vue entre la ville de Nice et Nice Côte d'Azur. On a donc dégagé des financements, cette fois-ci avec NCA, en concertation avec l'université de Nice Sophia-Antipolis, puisque le travail s'est fait avec Martine Ouaknine et le doyen de l'UFR Droit. Vous savez que l'IMREDD, l'Institut de recherche sur le développement durable à l'OIN est un projet très important pour le développement de l'Université, d'une part, et de l'OIN, d'autre part, et la thématique choisie à la demande du maire et président de NCA est « droit et environnement ». NCA subventionne, en coordination avec le doyen de la faculté des sciences, un premier colloque qui aura lieu du 5 au 9 septembre 2011. Chaque spécialité a sa particularité. Pour le droit ce qui est important ce n'est pas les « post-doc » mais les doctorants.

DOCUMENT PROVISOIRE EN ATTENTE D'APPROBATION PAR LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice
Réunion du vendredi 8 avril 2011

51

Aura lieu, subventionné à hauteur de 80 000 euros par Nice Côte d'Azur, le premier colloque euro-méditerranéen sur le droit de l'environnement, auquel participeront des doctorants de toutes les universités de la Méditerranée qui viendront à Nice présenter leurs travaux, ils pourront avoir des réponses de

seniors de réputation internationale qui viendront discuter de leurs travaux, de leur formation et de leurs débouchés futurs et qui viendront faire des conférences de très haut niveau.

Vous voyez, on n'oublie pas le droit ni les autres spécialités.

Quant au directeur de l'institut Dieudonné qui est Philippe

Maisonobe, c'est en effet quelqu'un d'une qualité exceptionnelle. Là aussi, nous avons pour partenaire le Conseil général et nous sommes en train de rediscuter des bourses de l'UNS pour les mathématiques.

Vous voyez, aucune spécialité n'est oubliée.

En ce qui concerne le grand investissement, c'est quelque chose que je connais un peu puisque je suis chargée de mission au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la stratégie sur les maladies rares et le cancer et je m'occupe directement de ces projets d'investissements d'avenir. Il n'y a absolument pas d'exclusion de l'université de Nice Sophia-Antipolis sur ces investissements d'avenir et je ne vois pas pourquoi vous dites cela. Les résultats sont extrêmement compliqués, ils sont en train de sortir, mais Nice n'a absolument pas été exclue de façon arbitraire, et je ne vois pas pour quelle raison elle l'aurait été, de ce type de projets.

J'espère avoir répondu à toutes vos questions.

M. LE MAIRE.- Non seulement Nice n'a pas été écartée des investissements d'avenir, mais j'ai tenu une réunion très spécifique avec Agnès

Rampal, le président Marouani et monsieur René Ricol, le coordinateur des

investissements d'avenir qui fut d'ailleurs mon collaborateur au ministère de

l'Industrie et qui a été loin de nous écarter de ce sujet, bien au contraire.

En effet,

contrairement à la doctrine générale selon laquelle dans une seule région il ne

pourrait y avoir qu'un seul IRT, on admettrait que dans notre région il puisse y en

avoir deux, dont un spécifiquement dédié notamment aux grandes technologies

d'avenir sur les solutions communicantes sécurisées, les télécommunications, etc.

Nous avons un groupement de chefs d'entreprise qui s'est constitué, dont le chef de

file est le président d'Amadeus à Sophia-Antipolis, derrière lequel vous trouvez à la

fois Veolia, EDF, Schneider Electric, IBM, et tout le monde aujourd'hui est sur le

pont avec le coordonnateur du grand emprunt national qui nous a dit être très

favorable à notre projet et qui était entouré de tous ses collaborateurs.

Alors, Madame Gaziello, jeter comme cela dans une séance du

Conseil municipal de Nice que nous ne sommes même pas retenus, que nous

sommes écartés de tout, vous êtes dans le mensonge, vous êtes dans la désinformation permanente. Votre comportement est inadmissible.

DOCUMENT PROVISOIRE EN ATTENTE D'APPROBATION PAR

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice

Réunion du vendredi 8 avril 2011

52

Mais je vais vous dire, Madame Gaziello, je vais vous dire, vous avez beau critiquer tout ce que nous faisons, ce n'est pas vous et les trois braillards que

vous avez amenés devant IBM à La Gaude qui ont décidé IBM de rester à La

Gaude, c'est simplement parce qu'IBM Monde qui est une entreprise internationale, l'a décidé simplement parce que, avec ce que nous faisons avec

Christian Tordo et l'opération d'intérêt national, être implanté dans Éco-vallée

représente une véritable valeur pour eux. C'est d'ailleurs pour cette raison que

quelques jours plus tard la fondation IBM, puisque vous faisiez référence à IBM

dans vos propos en disant « tout va partir, IBM, Thales, etc. », je ne vois pas

comment IBM aurait l'intention de partir alors que la fondation IBM Monde décidait de nous retenir au titre des métropoles intelligentes et durables avec Glasgow, Eindhoven, Helsinki parmi les quatre grandes capitales européennes sélectionnées par eux dans le réseau des 27 000 villes du monde dont font partie la Nouvelle-Orléans et Rio de Janeiro. C'est pour nous un soutien logistique, un soutien en termes de recherche et développement et d'innovation pour nous permettre d'être inscrits dans les métropoles du futur avec un soutien inconditionnel de leur part et avec des valeurs ajoutées qui nous seront apportées par leurs ingénieurs, que notre collectivité n'aurait même pas les moyens de financer parce que le statut d'un ingénieur privé n'a rien à voir avec celui d'un ingénieur du public. C'est la réalité des choses.

Alors je ne vous laisserai pas ici dire n'importe quoi, surtout en tenant des propos qui relèvent simplement d'une stricte incompétence de votre part.

Je remercie en tout cas madame Paquis d'avoir apporté tous les démentis à ceux qui sont intervenus sur ce sujet, sur notre volonté de diversifier

toutes les filières de recherche et de formation dans l'engagement qui est le nôtre

pour accompagner nos étudiants, et en plus de cela les choix stratégiques qui sont

les nôtres pour ne pas avoir une mono activité, une mono industrie, une mono

ressource économique fondée simplement sur notre pilier touristique et qui

désormais, grâce à l'opération d'intérêt national, est tournée aussi vers la croissance verte et vers les innovations d'avenir qui seront accompagnées par le grand emprunt national. D'ailleurs je me régale lorsque vous dites ici « vous vous

rendez compte, nous ne serons même pas aidés par les investissements d'avenir »

alors que vous étiez les premiers à critiquer la stratégie et le choix du gouvernement de faire un grand emprunt national pour pouvoir accompagner les grands investissements du futur en matière d'innovation. C'est quand même extraordinaire d'avoir tout simplement contesté ce choix stratégique du gouvernement au plan national et en même temps, dans notre assemblée locale, venir nous expliquer : « vous comprenez, on ne va même pas en bénéficier » ! Vous ne vouliez pas que cela ait lieu, vous ne vouliez pas que ce soit mis en place et, une fois que cela a été mis en place, vous dites « on ne peut même pas en bénéficier ».

DOCUMENT PROVISOIRE EN ATTENTE D'APPROBATION PAR LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal de Nice
Réunion du vendredi 8 avril 2011
53

Non seulement cela a été mis en place, mais c'était un bon choix parce qu'ainsi la France se donne les moyens d'avoir ces investissements sur l'innovation du futur avec ce grand emprunt national, et en même temps nous faisons le choix de pouvoir en bénéficier avec le potentiel industriel d'innovation, de recherche et de développement et les pôles de compétitivité qui sont les nôtres. **C'est parce que nous avons fait le choix stratégique de miser sur une Éco-vallée que la plupart d'entre vous d'ailleurs ont cherché à contester, à rabaisser dans ses ambitions à l'occasion de l'échéance qui s'est déroulée les 20 et 27 mars derniers, d'ailleurs nos administrés, nos électeurs nous ont donné raison, nous ont encouragés, c'est de toute façon pour vous au quotidien chaque semaine et chaque mois un démenti flagrant qui vous est apporté dans chacune de vos affirmations, de vos mensonges ou plutôt de vos désinformations.**

Je remercie madame Paquis d'avoir apporté avec tant de talent une réponse aussi diversifiée sur l'ensemble des doutes soulevés à cette occasion. En tout cas, les choix du futur c'est nous qui les faisons, nous sommes des réformateurs, nous regardons le XXI^e siècle là où vous restez des archaïques et d'affreux conservateurs.

Christian Tordo veut-il rajouter quelque chose ?

Très bien. Nous allons mettre aux voix ces délibérations.

La délibération n° 2.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La délibération n° 2.2, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La délibération n° 2.3, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

S'abstiennent : - les élus du groupe Communistes et Républicains